



Association des Copropriétaires
de la Résidence « COMPLEXE DES CARMES »
BCE 818.997.625

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue, le 27 septembre 2021.

Ordre du jour

1) Etablissement de la liste des présences et calcul du quorum requis pour la tenue de cette assemblée ;

Le double quorum ^{M. D.} est atteint (25 propriétaires présents ou représentés sur 62 et 3978 quotités présentes ou représentées sur 10.000).

Une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera convoquée. Celle-ci pourra délibérer quel que soit le nombre de propriétaires présents ou représentés. L'ordre du jour reste identique.

2) Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal.

La séance est levée par le Président à 18h15.